

# A Fresnes, la double peine du confinement

En prison, la situation est de plus en plus explosive entre prisonniers et surveillants. Les mesures de distanciation sont impossibles à appliquer et le tarissement des colis venus de l'extérieur accroît encore isolement et tensions.

Le Monde, par [Stéphanie Marteau](#) , le 1er avril 2020

[https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2020/04/01/a-fresnes-la-double-peine-du-confinement\\_6035235\\_4500055.html](https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2020/04/01/a-fresnes-la-double-peine-du-confinement_6035235_4500055.html)

Tarek (le prénom a été modifié), incarcéré pour une affaire de banditisme, vient de prendre cinq ans. A 23 ans, il est en détention à Fresnes (Va-de-Marne) depuis six mois. L'une des prisons les plus vétustes de France, totalement surpeuplée. Près de 2 200 détenus s'y entassent, pour 1 700 places disponibles.

En quelques jours, la maison d'arrêt est devenue le plus important « cluster » pénitentiaire du pays : c'est là qu'était détenu Mohamed M., 74 ans, le premier prisonnier mort du Covid-19, le 16 mars, deux jours avant le début du confinement officiel en prison, qui prive les prisonniers de toute visite extérieure.

Depuis, au moins huit autres cas ont été diagnostiqués dans l'établissement. Parmi eux, une infirmière, puis sa collègue, la directrice des ressources humaines, deux autres agents, au moins deux détenus... Une centaine de prisonniers sont actuellement confinés dans un étage du bâtiment, et les surveillants qui les ont côtoyés sont placés en quatorzaine.

Lorsqu'il sort de cellule, Tarek côtoie probablement Erwan (le prénom a été changé), l'un des - surveillants, en poste depuis trois ans à Fresnes. Fatigué, ce père de famille de 32 ans enchaîne les heures supplémentaires pour remplacer ses nombreux collègues qui sont en arrêt maladie.

« Ça commence à se tendre, ça se pousse avec les surveillants, ça commence à se manquer de respect. En promenade, ça parle de choper un maton, de prendre les clés et d'ouvrir les cellules. » Tarek, un détenu

Des deux côtés, les nerfs sont à vif. Depuis l'annonce officielle du confinement en milieu carcéral, le 18 mars, des prisonniers accusent les agents, qui viennent de l'extérieur, de propager le virus dans l'établissement.

« *Ça commence à se tendre, ça se pousse avec les surveillants, ça commence à se manquer de respect, constate Tarek. En promenade, ça parle de choper un maton, de prendre les clés et d'ouvrir les cellules.* » Des fantômes d'émeutes, comme en Italie, où dix prisonniers ont trouvé la mort il y a deux semaines...

Mais ce n'est pas ce qui inquiète le plus Erwan. Si certains de ses collègues ont un masque, lui n'en a pas et ne dispose que d'une paire de gants pour la journée, alors qu'il « *palpe et menotte cinquante détenus quotidiennement* ». Les règles de distanciation sociale sont évidemment inapplicables derrière les barreaux : « *En promenade, on a trente mecs qui tournent dans 25 mètres carrés, ils se touchent, on se touche tous.* »

## Les parloirs suspendus

Dans les couloirs de Fresnes, l'administration a fait placarder des affiches rappelant les consignes sanitaires et les gestes barrière. Tous les jours, les détenus passent devant, consternés, furieux d'« *être pris pour des cons* ».

Tarek partage sa cellule de 9 mètres carrés avec deux codétenus. Son voisin de lit superposé tousse depuis une semaine, se plaint de douleurs au thorax. L'infirmière ne fait pas passer de tests, mais a -

diagnostiqué les symptômes du Covid-19, et lui a dit qu'elle appellerait les pompiers en cas d'urgence. Le malade a réintégré son lit superposé avec vue sur les WC sans porte, à l'autre coin de la pièce. « *C'est l'une des seules tôles de France qui ne possède pas de douche en cellule* », s'énerve Tarek.

A Fresnes, la toilette est collective et très matinale. Les détenus doivent se contenter de trois douches (de cinq minutes) par semaine. Depuis que les parloirs ont été suspendus, les familles n'apportent plus de linge propre lavé à 60 degrés et les prisonniers nettoient leurs vêtements à la main. En cellule, l'eau du lavabo est tellement glacée qu'on hésite à y rincer son bol... Alors beaucoup font leur lessive sous la douche, à toute vitesse. « *Quand on a le temps, je laisse faire* », lâche Erwan, blasé.

Mais la suspension des parloirs a d'autres conséquences : tout ce qui transitait clandestinement lors des visites ne passe plus. Et, comme le confinement en vigueur à l'extérieur a aussi largement tari le flux des « colis » projetés par-dessus les murs d'enceinte, le manque met les détenus à cran.

A Fresnes, à en croire Tarek, le prix des stupéfiants s'est envolé : « *Vingt euros de cannabis dehors coûtent 100 euros dedans. Il n'y a plus grand-chose qui monte, s'inquiète-t-il. Le paquet de clopes est passé à 50 euros. Personne n'a les moyens, donc il y a des vols, des bagarres.* » Erwan « *gère des mecs à fleur de peau* ». Selon lui, l'urgence, ce sont les téléphones, seul lien qui subsiste avec l'extérieur.

« Il faut d'urgence reporter les mises à exécution de peines, favoriser massivement les aménagements de peine et limiter le recours à la détention provisoire. » Jérôme Goudard, avocat

Bien qu'officiellement interdits, les portables circulent en prison. « *En ce moment, il faut sortir 1 000 euros pour un iPhone 5, contre 500 d'habitude* », jure Tarek. Il n'utilise le sien que l'après-midi, une fois la ronde passée.

Pour apaiser les esprits, la ministre de la justice, Nicole Belloubet, a offert des crédits téléphoniques aux détenus afin qu'ils puissent maintenir le contact avec leurs proches, depuis les appareils situés dans les couloirs, tous pris d'assaut.

La garde des sceaux a aussi annoncé la libération de 3 500 détenus depuis le début de la période de confinement, dont 157 à Fresnes. En tout, entre 5 000 et 6 000 détenus pourraient être relâchés de manière anticipée.

« *C'est une mesure salutaire mais insuffisante, estime maître Jérôme Goudard, qui défend une dizaine de clients incarcérés à Fresnes. Il faut en faire sortir beaucoup plus, tant pour résoudre un problème sanitaire grave que pour préserver la paix carcérale. Il faut d'urgence reporter les mises à exécution de peines, favoriser massivement les aménagements de peine et limiter le recours à la détention provisoire.* » Pour éviter que l'épidémie ne vire à l'embrasement.